



L'Urssaf...

... assure la collecte des cotisations et contributions sociales

auprès de 12,2 millions d'entreprises et d'employeurs puis leur redistribution aux organismes partenaires.

Cette mission fondamentale permet le bon versement des prestations sociales à des millions de Français et le financement de la protection sociale de manière plus globale.

Les contrôles de l'Urssaf permettent ainsi de garantir l'équité entre toutes les entreprises et de sécuriser les droits sociaux de chaque salarié.

Urssaf CN - Réf. : Nat.6751-Plaquette campagne Contrôleurs - Juin 2025



Au service de notre protection sociale



Devenez contrôleuse Urssaf

Plus d'informations
sur urssaf.org

Vous recherchez...

Un métier qui allie l'investigation et l'expertise,

et requiert des **qualités relationnelles** et le **goût des chiffres**.

Un métier au contenu varié,

exercé de manière **autonome**, dans une logique **d'accompagnement et de conseil aux entreprises**, portant les valeurs de **solidarité**, d'**exemplarité** et d'**équité** du réseau.

Devenir contrôleur·euse, c'est :

Participer à la lutte contre la fraude au prélèvement social.

Effectuer le contrôle sur pièces pour vérifier l'exactitude des déclarations prévues par la législation relative au financement des régimes de Sécurité sociale et d'Assurance chômage.

Contribuer à garantir aux salariés, le respect de leurs droits sociaux et à assurer aux employeurs une saine concurrence.

En exerçant ce métier...

Vous conseillerez et accompagnerez les très petites entreprises.

Vous travaillerez avec des interlocuteurs multiples : impôts, banques, huissiers de justice, inspecteurs du recouvrement chargés du contrôle comptable d'assiette et de la lutte contre le travail illégal.

Votre profil

Pour les candidats externes :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau **BAC+2** toutes filières confondues ;
- Aucune condition d'expérience professionnelle requise.

Pour les candidats internes (Urssaf ou Sécurité sociale) :

- Aucune condition de diplômes ;
- Disposer de **3 ans d'expérience professionnelle minimum** sur leur poste actuel (à compter de la date d'embauche).

La formation

Après avoir passé des épreuves de sélection, **l'Urssaf vous proposera une formation rémunérée d'une durée maximum de 12 mois à l'issue de laquelle vous deviendrez contrôleur.**

Cette formation se déroule en alternance et est valorisée par la délivrance d'un CQP équivalent à un niveau Bac+3.

Postulez sur urssaf.org du 1^{er} au 30 septembre 2025

Entrée en formation : janvier 2026

